

# GÉNÉALOGISTES SANS FRONTIÈRES



VOLUME 2 NO 6

JUIN 2003

## BIENVENUE DANS L'UNIVERS de la famille Perron dit Suire



Photo Guy Perron

« Nous fîmes voiles en pleine mer tant que peu à peu nous perdîmes de vue  
les grosses tours de La Rochelle... disans Adieu à la France ».

Marc Lescarbot (1606).



# ÉDITORIAL

PAR NORMAND-GUY

**G**énéalogistes sans frontières ... Quelle aventure ! Mais pouvons-nous encore parler d'un coup de tête ? Non. Pas au point où nous en sommes, c'est-à-dire au Volume 2 no 6, plus de 1 100 membres inscrits et probablement 15 000 lecteurs. Sans parler des 8 400 visites sur notre site Internet depuis décembre dernier !

À partir du moment de sa création en avril 2002, la revue a parcouru un très long chemin. Des milliers d'heures de bénévolat ont été investies par les collaborateurs de façon à satisfaire les besoins des lecteurs attendant à chaque mois impatiemment la parution de la revue. Car *Généalogistes sans frontières* n'est pas une mince affaire. Pensez un peu à la planification, à l'établissement de structures, à la recherche, à la rédaction, aux corrections, à la mise en page, aux discussions fréquentes pour la mettre sur pied, le tout effectué avec plaisir certes, mais surtout avec rigueur et honnêteté.

Il y a quelques temps, notre webmaître attirait sagement notre attention sur le fait que nous ne sommes pas éternels et qu'il serait important de penser à la relève. D'autant plus qu'avec le temps, la tâche devenait très lourde, trop lourde même, pour nous tous, collaborateurs retraités ou non, et surtout pour moi qui suis en charge de l'édition et sur les épaules duquel une grande partie de la responsabilité repose. Nous en sommes alors peu à peu venus à penser qu'il serait temps de lancer un appel à nos membres. Un appel à l'aide pour la survie de *Généalogistes sans frontières*.

Il est étrange de constater comme le destin, parfois, décide pour nous, en faisant intervenir un événement déterminant. Et c'est ce qui s'est produit avec *Généalogistes sans frontières*. Nous sentions que nous parvenions à une étape charnière de la croissance de notre revue et qu'action devait être prise. Mais l'hésitation était présente. C'est alors que, comme vous le savez peut-être, on s'en est pris à la revue avec des propos malveillants et des attaques injustifiées. Se faire accuser à tort n'est jamais agréable, mais nous gardons malgré cela la tête haute, convaincus que nous sommes, d'avoir agi en tout temps avec intégrité et honnêteté dans le respect de nos lecteurs et de tous ceux et celles qui nous ont appuyés et secondés depuis le début. Mais ce coup bas nous a en quelque sorte poussés à prendre notre décision de nous retirer et de laisser la place à du « sang neuf ».

Malgré les préjudices qu'elle a subis, *Généalogistes sans frontières* est en santé et il n'en tient qu'à vous qu'elle continue d'exister et de croître. Vous maîtrisez le français ? Vous faites de la recherche en histoire et/ou en généalogie ? Vous faites preuve de rigueur dans vos méthodes de travail ? Vous êtes idéalement retraités ? Pourquoi ne pas prendre la relève ? Nous avons tracé la route. Il ne vous reste plus qu'à la suivre et à la prolonger. Et nous serons là pour vous informer et vous appuyer. Votre implication nous prouvera qu'après tout, *Généalogistes sans frontières* vous tient à cœur !

Communiquez avec moi à [Gensanfron@sympatico.ca](mailto:Gensanfron@sympatico.ca) on aimerait vous connaître!

**JUIN 2003**  
**Les collaborateurs**  
**de ce numéro**

CHARBONNEAU, GINETTE  
 (SAINT-EUSTACHE, QUÉBEC)

D'AMPLEMAN, CLAUDE  
 (QUÉBEC, QUÉBEC)

GOUDREAU, NORMAND-GUY  
 (JOLIETTE, QUÉBEC)

GOUDREAU, SERGE  
 (QUÉBEC, QUÉBEC)

GUÉRARD, JULES  
 (MONTRÉAL, QUÉBEC)

LÉPINE, MARYSE  
 (SAINT-CHARLES-BORROMÉE, QC)

PERREAULT, PAUL  
 (SAINT-EUSTACHE, QUÉBEC)

PERRON, GUY  
 (SAINTE-JULIE, QUÉBEC)



**AVERTISSEMENT**

Par souci du respect de l'expression propre aux différents auteurs qui occasionnellement nous gratifient des résultats de leurs travaux et de leurs connaissances, de même que par désir de fidélité à l'authenticité des sources de recherches qui, parfois, datent d'une autre époque, certains textes ou passages seront publiés intégralement, sans modifications ni corrections d'aucune sorte. L'auteur assume seul la responsabilité du contenu de son texte et de l'interprétation qu'il en fait, et que celles-ci ne sont pas nécessairement représentatives de l'avis de l'équipe de rédaction. Merci de votre compréhension et bonne lecture !

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Canada,  
 2e trimestre, 2002  
 ISSN 1705-6306

**SOMMAIRE**

ÉDITORIAL .....	2
UNE AUTRE PREMIÈRE DANS GSF .....	3
LA PERSONNALITÉ DU MOIS: GUY PERRON.....	5
PUBLICATIONS DE GUY PERRON.....	8
ARTICLES DE REVUES .....	8
SERVICE DE PALÉOGRAPHIE .....	9
LE CACHET DE CIRE DE FRANÇOIS PERON .....	9
UNE EXISTENCE DANS L'OMBRE DU PÈRE POUR L'ANCÊTRE DANIEL PERRON DIT SUIRE.....	10
MILITAIRES PERON / PERRON / PÉRON.....	12
LA MAISON COUILLARD DE LESPINAY.....	14
LA MAISON COUILLARD DE LESPINAY.....	16
MISE EN GARDE POUR CHERCHEURS SÉRIEUX.....	18
PAS SI BÊTES CES HISTOIRES.....	19
ARMES.....	21
MARIAGE NON VALIDE.....	22



**Oyez! Oyez!**  
**UNE AUTRE PREMIERE DANS GSF**

**V**ous ne trouverez pas de blason ou d'armoiries ce mois-ci. Nous vous présentons pour la première et probablement pour la dernière fois un cachet de cire, celui de François Peron, fils de Daniel. C'est le seul cachet de cire (1657) conservé jusqu'à nos jours au sujet d'un marchand rochelais qui a fait commerce avec la Nouvelle-France..

## UN AUTEUR – PLUSIEURS LIVRES

Il aurait été tellement facile et beaucoup plus rapide de demander à notre personnalité du mois de commenter son dernier-né, mais nous avons préféré demander les commentaires d'un lecteur neutre. Guy Perron sortait en 1998 un nouveau livre : *François Peron (1615- 1665) –Marchand, engagé, bourgeois et avitailleur de La Rochelle*. Il avait déjà publié en 1990 *Daniel Perron dit Suire (1638-1678)*.

Voici ce qu'en pense notre lecteur et membre (2024) Gilles Laprade, de la Société généalogique canadienne-française<sup>1</sup>.

« Poursuivant plus loin ses intensives recherches, il nous livre ici un portrait complet, honnête, étoffé de cet attachant mais énigmatique personnage dont l'ombre accablante et souvent oppressive écrasa très longtemps les ardeurs les plus généreuses de ce fils naturel, né de Jeanne Suire, dont il reconnu la paternité sans jamais épouser la mère, demeurant ainsi célibataire jusqu'à sa mort. Fascinante monographie. Un grand souci de l'auteur de situer son personnage dans le contexte historique et social de son temps, de nous faire revivre les événements les plus marquants et de nous imprégner des mentalités d'alors. Et ce texte se continue... L'auteur nous signale aussi que jamais marchand rochelais n'a fait l'objet d'une étude aussi particulière. »

GSF est fière d'avoir eu la chance de parler non seulement de cet auteur dans cette revue, mais aussi d'avoir pu faire connaître la famille Perron/Peron et surtout le dernier-né de notre *Personnalité du mois* de juin 2003, **Guy Perron**, historien, auteur, archiviste et généalogiste.



## SAVIEZ-VOUS QUE...

par Normand-Guy

- En fouillant le net on trouve très peu de Perron, mais il en existerait 16 000 au Québec;
- Les Perron vont se rassembler à Shawinigan les 9 et 10 août 2003;
- On trouve l'Association des Familles Perron au:  
<http://www.oricom.ca/pperron/index.htm>
- Vous connaissez Jean Perron, l'ancien instructeur en chef du Canadien de Montréal ?
- Et oui, un Gilles A. Perron, député du Bloc Québécois dans la circonscription de Deux-Montagnes;
- Un cinéaste dans cette famille: Martin Perron;
- Un autre cinéaste (décédé) : Clément Perron;
- Du bon fromage chez Albert Perron au Lac St-Jean;
- De belles et bonnes photos chez le photographe Jean-Philippe Perron;
- Si vous faites le tour de la Gaspésie, vous serez sur le boulevard Perron grâce au politicien J.Léonide Perron;
- Dans le show-biz: l'humouriste Alex Perron, la comédienne Marie-Chantale Perron;
- Dans le business: les frères et hommes d'affaires Perron, fils de Henri Perron (Normick Perron) de LaSarre;
- Le ministre fédéral Martin Cauchon est marié à une Perron;
- Les navigateurs Louis et Bruno Péron de Bretagne..... et beaucoup plus..... si on fouille sur le net.



<sup>1</sup> MSGCF, volume 54, no 1, cahier 235, page 81

## LA PERSONNALITÉ DU MOIS

### GUY PERRON

L'hiver 1983, pendant un cours d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Montréal, le professeur Jacques Falmagne expose à ses élèves ce postulat d'historien : « Il ne faut jamais avancer de thèses sans preuves ». Dans la classe, il y a Guy Perron qui, guidé par ce postulat, fête cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire de recherches généalogiques et historiques sur la famille Perron dit Suire.

Guy est originaire de Laval. Né le 24 août 1962, il est le quatrième d'une famille de cinq enfants. Il est célibataire.

C'est en 1978 qu'il est atteint par le « virus » de la généalogie lorsqu'il tombe sur un livre de généalogie écrit par Jeanne Grégoire sur un rayon de la bibliothèque de son école secondaire. En fouillant ici et là, il apprend que son ancêtre, Daniel Perron dit Suire, est protestant et né hors mariage ! De quoi nourrir l'appétit d'un novice. Dès lors, il écrit au Temple protestant à La Rochelle où commence une longue et riche correspondance de dix ans avec Mlle Suzanne Bonniot, ex-bibliothécaire, qui offre des services de recherches aux Archives départementales et municipales à La Rochelle. Constatant la soif du savoir et du connaître de Guy sur l'histoire des huguenots (calvinistes), elle se fait seconder par Mlle Olga de Saint-Affrique, une sommité rochelaise en la matière.

Guy se souvient de cet envoi postal reçu de La Rochelle contenant une photographie couleur du cachet de cire de François Peron, père de Daniel. Le seul cachet conservé dans les archives rochelaises concernant un marchand

ayant fait le commerce avec la Nouvelle-France. On dit qu'une image vaut mille mots; dans le cas du cachet, c'est l'Histoire qui est apparue !

Même si la généalogie occupe grandement ses loisirs, Guy doit orienter sa carrière. Cet intérêt l'amène à des études en histoire et archivistique à l'Université de Montréal. Il obtient son B.A. en 1986 et travaille à contrat, puis comme technicien en documentation pour Jay Norris Canada (1987-1989), une compagnie de vente par catalogue. Archiviste à la Ville de Sainte-Julie depuis juillet 1989, il applique un programme de gestion des documents administratifs et des archives.



Petit à petit, des documents rochelais s'accumulent (plus de 400 !), des morceaux du casse-tête s'agencent, mais des questions demeurent sans réponses... encore aujourd'hui ! La rareté d'articles consacrés à l'histoire de la famille Perron dit Suire l'amène à en rédiger un, un vrai, avec des documents inédits provenant de sources rochelaises. Il écrit « La famille Perron dit Suire au Canada » qui est publié dans la revue *Mémoires* en 1986, et lui mérite le Prix Percy-Foy de la Société généalogique canadienne-française. Au fil des ans, il rédige des articles sur la généalogie et l'histoire des Perron. Depuis 1987, il offre un service de paléographie pour les professionnels et les dilettantes soucieux de déchiffrer des documents.

En 1990, Guy publie à compte d'auteur « Daniel Perron dit Suire : une existence dans l'ombre du père » (212 p.) et fonde l'Association des familles Perron d'Amérique en avril 1991. Pour Guy, il ne suffit pas d'écrire et

de diffuser l'information, mais encore faut-il partager et « vulgariser » l'histoire des porteurs du patronyme Perron. Il est secrétaire-archiviste de l'Association et responsable du bulletin de liaison « Vue du perron ». En 1995, il organise un voyage mémorable de retour aux sources (74 personnes) dont le point culminant est le dévoilement d'une plaque de bronze le 18 septembre 1995 à la mémoire de François Peron (1615-1665) au Musée maritime de La Rochelle.

Membre de l'Association des archivistes du Québec et de plusieurs sociétés généalogiques et historiques, Guy est responsable du dépouillement des archives de l'Amirauté de La Rochelle, de 1993 à 2002, sous l'égide de la Commission nationale de généalogie de l'Association Québec-France. Cette dernière en publie le résultat sous le titre de *La vie maritime vue à travers les actes de l'Amirauté de La Rochelle* (tomes 1 et 2).

En 1997, il forme le groupement Les Amis de François Peron, fonde Les Éditions du Subrécargue et publie en 1998 « François Peron (1615-1665), marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle » (382 p.). Cette biographie sert avantageusement de carte de visite lorsqu'il propose aux autorités municipales d'officialiser le nom de François Peron dans la toponymie rochelaise. Le 5 juillet 1999, la ville de La Rochelle (France) et Les Amis de François Peron procèdent à l'inauguration de l'allée François Peron dans le quartier des Minimes. Par cet événement, il est consacré « Fils de La Rochelle ».

En 1999, il se lance sur l'autoroute de l'information et diffuse le résultat de ses recherches pour le bénéfice des internautes :

Site officiel de Guy Perron

<http://pages.infinit.net/perguy/>

Les Amis de François Peron

<http://www.genealogie.org/famille/afp/>

De 1999 à 2001, il est administrateur à la Société généalogique canadienne-française. En juillet 1999, il coordonne un autre voyage retour aux sources sous le thème de « La Grande Fête

des Ancêtres » à laquelle participent 110 personnes.

Depuis son arrivée à Sainte-Julie, Guy se passionne pour la généalogie et l'histoire locale. Vice-président de la Société de généalogie de La Jemmerais et initiateur du dévoilement du Mémorial du 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Sainte-Julie, il coordonne le livre « Sainte-Julie (1851-2001) : un tourbillon de gens et de passions » (656 p.).

En mai 2001, avec son complice Michel Provost, président de la Commission nationale de généalogie, il organise un voyage pour participer au Congrès national de généalogie de Marseille, incluant un séjour de recherches généalogiques dans les archives à La Rochelle, destiné aux membres de l'Association Québec-France (42 participants).

À l'instar des actes de l'Amirauté de La Rochelle, il découvre la richesse de l'information contenue dans les registres de la Prévôté de Québec en effectuant des recherches sur son ancêtre Daniel Perron dit Suire. En 2002, il lui vient donc l'idée de publier ces registres « in extenso » car ils fournissent, sur la vie quotidienne de nos ancêtres, quantité de détails introuvables ailleurs. Jusqu'à présent, Guy est fier de présenter la transcription des sentences des volumes 1 à 8 (4 tomes) de la Prévôté de Québec aux Éditions historiques et généalogiques Pepin.

Voilà en quelques lignes ce qu'apporte la généalogie à Guy Perron, archiviste municipal, généalogiste, historien et paléographe : une grande satisfaction stimulant la fierté de son patronyme. Tout au long du chemin dans la recherche et la promotion de la généalogie et de l'histoire des familles Peron de La Rochelle et Perron dit Suire d'Amérique, la généalogie anime ses convictions en tant qu'individu pour une mémoire toujours vivante.



**ASCENDANCE DE GUY PERRON**

Daniel Perron dit Suire et Louise Gargotin  
L'Ange-Gardien, 26 février 1664

Antoine Perron et Jeanne Tremblay  
L'Ange-Gardien, 15 janvier 1691

Jean Perron et Agathe Simard  
Baie Saint-Paul, 24 avril 1724

Jean-Baptiste Perron et Marie-Françoise Thibault  
Baie Saint-Paul, 18 novembre 1754

Pascal Perron et Charlotte Gagnon  
Baie Saint-Paul, 10 janvier 1797

Pascal Perron et Marie-Esther Gauthier  
Baie Saint-Paul, 19 avril 1825

Jean-Jéhu Perron et Arthémise Larouche  
Grande-Baie, 31 janvier 1853

Joseph Perron et Louise Boivin  
Bagotville, 7 janvier 1897

Alexandre Perron et Jeannette Tremblay  
Bagotville, 7 janvier 1925

Bertrand Perron et Lucille Girard  
Bagotville, 22 août 1953

Guy Perron



## PUBLICATIONS DE GUY PERRON

- ? *Daniel Perron dit Suire (1638-1678) : une existence dans l'ombre du père*, Laval, s.é., 1990, 212 p.
- ? *François Peron (1615-1665), marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle*, Sainte-Julie, éditions du Subrécargue, 1998, 382 p.
- ? *Sainte-Julie (1851-2001) : un tourbillon de gens et de passions*, Sainte-Julie, Société de recherche historique Archiv-Histo et Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> de Sainte-Julie, 2001, 656 p.
- ? *Prévôté de Québec, transcription des volumes 1 à 8 (registres civils), 2 novembre 1666 au 19 décembre 1675*, Longueuil, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, coll. Notre patrimoine national, 4 tomes, 2002-2003.

## ARTICLES DE REVUES

- ? « La famille Perron dit Suire au Canada », *Mémoires*, SGCF, vol. 37, n<sup>o</sup> 2, 1986, p. 108-135. GAGNANT DU CONCOURS PERCY-FOY 1986.
- ? « Daniel Perron dit Suire et la Prévôté de Québec », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 15, n<sup>o</sup> 3, 1988, p. 83-97.
- ? « La naissance de Daniel Perron dit Suire », *Mémoires*, SGCF, vol. 39, n<sup>o</sup> 4, 1988, p. 261-265.
- ? « Qui est François Peron, marchand de La Rochelle? », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 15, n<sup>o</sup> 5, 1989, p. 163-168.

- ? « La tentative d'évasion de Marguerite Roulois », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 15, n<sup>o</sup> 7, 1989, p. 263-264.
- ? « La lecture des textes anciens », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 15, n<sup>o</sup> 9, 1989, p. 323-330.
- ? « Les traversées au XVII<sup>e</sup> siècle à la grâce de Dieu », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 16, n<sup>o</sup> 1, 1989, p. 3-8.
- ? « Les engagés levés par François Peron pour le Canada...  
... en 1655 », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 18, n<sup>o</sup> 2, 1991, p. 43-50.  
... en 1656 », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 18, n<sup>o</sup> 4, 1991, p. 132-142.  
... en 1657 », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 19, n<sup>o</sup> 4, 1992, p. 123-130.  
... en 1658 », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 19, n<sup>o</sup> 7, 1993, p. 250-259.  
... en 1659 », *L'Ancêtre*, SGQ, vol. 20, n<sup>o</sup> 5, 1994, p. 163-169.
- ? « Inauguration de l'allée François Peron ou la mémoire vivante d'un fils de La Rochelle », *Mémoires*, SGCF, vol. 50, n<sup>o</sup> 3, 1999, p. 229-230.



## NAVIGUEZ SUR LE SITE DE « LA ROCHELLE INFO »

Lors de l'inauguration de l'Allée François PERON, le 5 juillet 1999, un journaliste-internet était présent pour rencontrer notre « Personnalité du mois », de nous dire Guy : « *Ce n'est qu'à mon retour à La Rochelle (le 14) que nous avons pu discuter [histoire, généalogie, Internet, Québec et La Rochelle]. Il m'a invité à rencontrer le personnel de LOG'INFO Services, une équipe jeune et très dynamique qui a créé un site web pour faire connaître la ville de La Rochelle.* » Ces « fous de La Rochelle » ont créé et réalisé l'un des sites les plus intéressants pour qui veut en savoir sur cette ville



océane. Le site [La Rochelle Info](#), c'est un guide de plus de 3000 références (commerces, services, sorties, etc.), un index des rues et des commerces (recherche par nom), un plan interactif de la ville, une promenade virtuelle en photos, des images panoramiques de la ville, un bulletin météo (avec horaire des marées), un forum de discussion, les dernières infos sur La Rochelle, etc. Depuis ce temps, l'allée François Peron figure dans l'index des rues avec trois (3) photographies.



## SERVICE DE PALÉOGRAPHIE

La généalogie vous livre à l'aventure ? Cette aventure vous promène dans l'histoire, dans VOTRE histoire. Une aventure où, seul, le temps permet un voyage essentiel. Ce « retour aux sources » vous oblige à beaucoup d'études diverses et complexes, parfois surprenantes; à beaucoup de rigueur, de méthodes et d'honnêteté; à de longues heures de travail et de lecture variées, et parfois difficiles, de documents anciens.

Ces lectures difficiles briment vos recherches ? Laissez-moi le soin de déchiffrer et transcrire, pour vous, vos actes notariés, pièces judiciaires et autres documents d'archives. Oui, quelle aventure la généalogie! Et quelle galère parfois ! Mais aussi quelle joie lorsqu'un collègue vient nous aider à faciliter la lecture de nos documents tant recherchés.

### Pour information :

Guy Perron, 26-2070, ch. du Fer-à-Cheval,  
Sainte-Julie (Québec) J0L 2S0. Tél. : (450) 649-  
9409.

Courriel : [perronguy@videotron.ca](mailto:perronguy@videotron.ca).

Site web :

<http://pages.infinit.net/perguy/ptpaleo/>.

## LE CACHET DE CIRE DE FRANÇOIS PERON



**Le cachet de cire** nous livre le nom de « FRANCOIS PERON » ainsi qu'un dessin qui consiste en trois arbres entiers, type palmiers, avec du feuillage, et en chef (au-dessus) deux étoiles et un soleil au centre.

### **Sa marque**

La marque est représentée par ses initiales « F.P. », chaque lettre étant suivie d'un astérisque au lieu d'un point. La marque, apposée à l'encre, sert à identifier ses propres marchandises et les distinguer de celles d'autres marchands

## ATTENTION

**Lorsque nous parlons de l'ancêtre de la personnalité du mois, il s'agit de Daniel Perron dit Suire. Il est responsable de 85% des Perron du Québec.**

Un autre ancêtre, Joseph Dugrenier dit Perron est venu s'établir en Beauce vers 1730 et serait responsable de l'autre 15% de la descendance des Perron d'Amérique.

## UNE EXISTENCE DANS L'OMBRE DU PÈRE POUR L'ANCETRE DANIEL PERRON DIT SUIRE.

par Guy Perron

Le 25 novembre 1638, soit exactement dix ans après la fin du Grand Siècle de La Rochelle, où les trois quarts de ses compatriotes sont morts de famine, François Peron est père d'un enfant né hors mariage et prénommé Daniel. La mère est Jeanne Suire, originaire de Surgères en Aunis. Pour éviter que la chose s'ébruite, une fille mère fait habituellement baptiser son enfant à l'extérieur de la ville. C'est ce que fait Jeanne. La baptême est enregistré dans un tout petit cahier intitulé «*Papier des baptêmes des petits enfants baptisés en l'église de Dieu qu'il a par sa grâce recueilli en ce lieu de Dompierre et Bourgneuf en Aunis*». Ainsi, Daniel est baptisé dans la religion calviniste le 26 décembre suivant dans une salle du Château de Dompierre, près de La Rochelle, où le propriétaire du lieu permet l'exercice de la Religion Prétendue Réformée.

Pourquoi n'y eut-il pas mariage ? C'est que dans les premiers mois de l'année 1638, François aurait fait de «*belles promesses*» à Jeanne qui s'est donnée à lui. Il eut sa «*compagnie charnel des oeuvres duquel*» elle s'est trouvée enceinte de Daniel. Ces faits sont racontés dans le testament qu'elle dicte, le 1<sup>er</sup> mai 1666, comme si elle voulait libérer sa conscience et démontrer, sur papier, que Daniel Perron dit Suire est son «*véritable fils*». Peu avant la naissance de l'enfant, le 5 novembre 1638, François fait cession et transport de ses droits et actions à Jeanne devant Gastineau, notaire au comté de Benon. Malgré la disparition du minutier de ce notaire, nous pensons qu'outre un montant d'argent, ce dédommagement comprendrait certaines clauses :

- que l'enfant porte le nom de la mère : Suire;

- que l'enfant embrasse la religion du père : le calvinisme;
- que le père le prenne en charge dès l'âge de 8 ans.

La signature de Daniel et l'originalité de son paraphe démontrent qu'il est instruit. Il est au service de son père dès 1647. François Peron est l'un des rares marchands protestants rochelais à commercer avec la Nouvelle-France. Il y envoie marchandises, passagers et engagés sur ses navires *Le Petit-François*, *Le Taureau* et *L'Aigle Blanc*.



Daniel Suire vint pour la première fois en Nouvelle-France en 1657 pour apprendre le métier de commis. Il y séjourne deux années et revient à La Rochelle en 1659 pour travailler comme domestique chez son père. Comme son commis à Québec est décédé, François Peron doit le remplacer. Il donne «*expressément*» une procuration générale et spéciale à son fils pour l'y représenter. Désirant marcher sur les traces de son père, rêvant de liberté et d'aventures, voilà la chance qu'attend Daniel pour se libérer du joug de son père, car la relation père-fils semble difficile. Il s'embarque sur la frégate *L'Aigle Blanc* à la fin d'avril 1662 et arrive à Québec le 5 juin suivant. Une traversée d'un peu plus d'un mois.

Poursuivant les ordres de son père, Daniel Suire se retrouve devant le Conseil Souverain de la Nouvelle-France à quelques reprises durant l'hiver 1663-1664. Pendant ce temps, un contingent de filles à marier arrive à Québec à l'automne 1663. Il fait la connaissance de Louise Gargotin, fille de Jacques Gargotin et de Françoise Bernard, originaire du petit village protestant de Thairé d'Aunis. Ils projettent de vivre définitivement en Nouvelle-France, mais les huguenots n'ont aucun avenir dans une so-

ciété que l'État veut catholique : ils doivent ou s'intégrer dans cette société ou retourner en France. Toutefois, l'avenir de Daniel est au Canada et, s'il veut épouser Louise, il doit abjurer le calvinisme. Ce qu'il fait le 6 décembre 1663 dans l'église Notre-Dame de Québec. Déçu de l'attitude de Daniel, François Peron lui retire sa procuration.

Dans l'avant-midi du 23 février 1664, Daniel et Louise font rédiger leur contrat de mariage par le notaire Pierre Duquet dans la maison de l'huissier Pierre Biron, un ami, à Québec. Trois jours plus tard, le couple se marie dans l'église de Château-Richer après la publication de deux bans et la dispense du troisième. Fait plus ou moins étonnant, Daniel signe au contrat de mariage et non sur l'acte. Nouveau converti, il ne veut tout simplement pas que sa signature apparaisse dans les registres de l'état civil catholique de la Nouvelle-France. Pour Louise, Daniel est « un bon parti », puisqu'il l'avantage de 800 livres de douaire, alors que la coutume est de 300 !

Le jeune couple s'établit sur une terre à L'Ange-Gardien (lots 150 et 151) adjugée à Daniel par jugement du Conseil Souverain le 1<sup>er</sup> avril 1664. Cette prise de possession semble être bien avant le mois d'avril, puisque le couple y est établi au moment de son mariage (février) et peut-être même depuis le mois de novembre 1663. Ce qui expliquerait leur union dans l'église de Château-Richer, faute d'église à L'Ange-Gardien. Cette terre sera l'héritage de leur cinq enfants : Antoine, Marie, Marie-Magdeleine, Jean et Anne. Les naissances d'Antoine et de Jean vont assurer la pérennité de la famille Peron rochelaise, devenue Perron en terre d'Amérique.

Daniel Perron dit Suire a voué sa vie à la recherche d'un idéal : recouvrer son identité. Ses

nombreuses comparutions devant les tribunaux de l'époque pour obtenir la succession vacante de François Peron en font foi. Il ne la recouvra qu'après la mort de son père en signant « D. Perron ». bercé d'illusions, Daniel Perron dit Suire a vécu une existence dans l'ombre de son père. Il meurt le 22 février 1678 à L'Ange-Gardien à l'âge de 39 ans et 3 mois. Sa sépulture n'est pas signalée dans les registres d'état civil de L'Ange-Gardien. Louise Gargotin se remarie l'année suivante avec Charles-Louis Alain qui lui donna une fille, décédée à l'âge de 4 mois.

C'est dans la maison de son fils aîné, Antoine, que la veuve Louise Gargotin va finir ses jours. Après une maladie qui aura duré un mois et demi, elle meurt entre le 7 février et le 20 mai 1704, âgée d'environ 67 ans. Comme Daniel, les registres de L'Ange-Gardien ne relèvent pas son décès !

Au 31 décembre 1729, Daniel Perron dit Suire comptait 143 descendants occupant le 259<sup>ième</sup> rang sur les 1765 pionniers. Quant à Louise Gargotin, elle comptait 144 descendants occupant le 241<sup>ième</sup> rang sur les 1425 pionnières.

La famille Perron dit Suire compte une nombreuse descendance en laquelle on retrouve des pionniers dans la colonisation de provinces, territoires et états de l'Amérique du nord.



## DICTON ANCIEN

Il y a un dicton qui traduit bien l'angoisse des femmes d'accoucher au 17<sup>e</sup> siècle.

Le voici : « Femme grosse a un pied dans la fosse » ce dicton serait d'origine gasconne.

Comme on le sait, femme grosse voulait dire femme enceinte.

**Contribution de Jules**

## CLÔTURES D'INVENTAIRES

On lisait dernièrement (le 21 novembre 2002) sur le site de [stephane-luce-genealogie@yahogroupes.fr](mailto:stephane-luce-genealogie@yahogroupes.fr) des informations pertinentes.

Les Archives nationales du Québec viennent d'installer sur leur site Internet un instrument de recherche fort utile aux généalogistes: les clôtures d'inventaires. Ce fonds d'archives couvre les districts judiciaires de Québec, Charlevoix, Beauce, Montmagny et Kamouraska pour la période 1796-1955.

Les inventaires de biens après décès sont des documents notariés effectués après la mort de l'un des parents alors que les enfants sont toujours mineurs. Le notaire doit faire enregistrer ce document devant une cour de justice (d'où l'expression clos en justice). Ces registres ne contiennent que quelques lignes mais fournissent la référence au minutier du notaire. En consultant les clôtures d'inventaires, il devient facile d'identifier l'acte notarié.

L'inventaire après décès demeure le document notarié le plus intéressant que l'on puisse retracer sur l'un de ses ancêtres. Avant 1779, il suffit d'utiliser *Parchemin* pour les identifier. Voici le site des Archives nationales du Québec

<http://www.anq.gouv.qc.ca/conservation/dossiers.htm>

Bonnes recherches  
**Serge Goudreau**



## MILITAIRES PERON / PERRON / PÉRON

**PERRON**, Donald Ferdinand, rév. aumônier  
né le 1903/05/22  
décédé le 1948/12/17  
(Au Québec, nommé Péron; aux USA, nommé Perron)

Père Ferdinand Péron, révérend  
Mère Rossier, Alice E  
Épouse Potvin, Evelyn M.  
Service Armée des USA 1941 – 1942  
Fort Dix et avec le Base Command  
Note Inhumé dans le cimetière National Cemetery à Arlington en Virginie, USA

**PÉRON**, Gordon Howard  
né le 1894/12/22  
décédé le 1983/10/22  
Père Louis Alfred  
Mère Bahen, Johanna  
Épouse Anthony, Ellen J.  
Service Canadian 1914 – 1918  
Expeditionary Force outre-mer  
Note Dossiers militaires indiquent PERRON

**PÉRON**, Alta  
née le 1936/11/24 (Québec, Canada)  
Père Stanley Louis  
Mère Ladd, Lela  
Époux Dryden, Keith  
Service RCAF 1955 – 1958

**PÉRON**, Genevieve L.  
née (Québec, Canada)  
Père Alfred Ernest  
Mère Brunet, Hildred  
Époux Crossfield, John A. (militaire)  
Service CWAC, caporal  
Note Aux dossiers militaires: première de deux sessions dénommée PERRON

**PÉRON**, René E.S.  
né le 1921/09/16 (Québec, Canada)  
(toujours vivant)  
Père Silas E.H.  
Mère St-George, Ella  
Épouse Péron, Dorothy M.J.  
Service Canadian Grenadier Guards, cadet 5 ans  
McGill Contingent COTC, cadet officier 3 ans  
Fusiliers Mont-Royal 1942 – 1945, caporal

**PERRON**, George W.  
né (USA)  
Père  
Mère  
Épouse  
Service US Marine Corps 1953 – 1956 Ko-  
rée, caporal

**PERRON**, Donald  
né le 1925/11/12, Glover, Vermont.  
USA  
Père Alfred P.  
Mère Morency, Noella  
Service US 3rd Army 1942 – 1943

**PERRON**, Wilfrid Henri  
né le 1897/04/18 (Québec, Canada)  
Père Arthur  
Mère Gagnon, O.  
Épouse Charbonneau, Alice  
Service CEF, 79th Battery 1917 – 1919

**PERRON**, Arthur  
né le 1898/08/18  
Père Arthur  
Mère Gagnon, O.  
Épouse Roy, Jeannette  
Service CEF 19 - 1919

**PERRON**, Napoléon  
né le 1895/03/04 (Québec, Canada)  
Père Arthur  
Mère Gagnon, O.  
Épouse Fotheringham, Catherine  
Service CEF, Artillerie 19 - 1919

**PERRON**, Maurice  
né en 1923 (Québec, Canada)  
Père Napoléon  
Mère Fotheringham, Catherine  
Service R. C. A. F. 15th Sq. 1941 – 1945

**PERRON**, Jules  
né le 1926/07/28, Québec, Canada  
Père Benjamin  
Mère Blouin, Liza

Épouse Hosquet, Irma  
Service FMR 1944 – 1945

**PERRON**, Joseph USA  
Service Foreign wars

**PERRON**, S.  
Service RCAMC, No. 4C.C.1 94 - 194?,  
Lt Colonel  
Note : tout à fait par hasard, René E.S. Pé-  
ron remarque que ce nom apparaît à  
son dossier médical à la sortie de  
l'armée.

Une contribution de **René E.S. Péron**  
Bath, Ontario  
2003-02-01



## JEU DE MOTS

par Jacques Orsali

Attention aux noms que vous donnez à vos  
enfants!

Leboeuf-Hachey  
- Hey Ronald, y'a d'l'avenir dans l'McDo.

Hétu-Guay  
- Non, chu straight !

Viens-Sansregrets  
- Il trompe sa blonde sans remords

Lemoyne-Allaire  
- Un exhibitionniste.



## LA MAISON COUILLARD DE LESPINAY



par **Ginette Charbonneau**

**U**n bel après-midi d'avril, soleil étincelant, ciel pur et vent glacial venu directement du fleuve, me revoilà à Québec, plus précisément à la Place Royale que nous avons déjà visitée. Et, je préfère vous en aviser, c'est un endroit que nous revisiterons deux fois plutôt qu'une, puisque ce «berceau de notre civilisation» fait partie de mes amours ! Allons! Trêve de sentimentalité !

L'église Notre-Dame-des-Victoires tient le haut du pavé, belle, humble, fidèle. À sa droite, la rue Notre-Dame ouvre la voie et la vue sur la rue Champlain et la circulation. Mais à sa gauche, il en va tout autrement : une petite rue, presque ruelle, ouvre quand à elle la voie et la vue, pour un bref parcours, sur le temps arrêté. Une affiche apposée à un mur de pierre nous l'identifie, cette rue : «La rue des Pains-Bénits commémorant Sainte Geneviève conjurant la famine»<sup>2</sup>. Et cette rue hors du temps s'achève à la rue Sous-le-Fort, directement sous les fenêtres de la maison Couillard de Lespinay.

Cette maison, sise au 27 de la rue Sous-le-Fort, est faite de pierre grise, dénominateur commun de la plupart des édifices du secteur Place-Royale. Sa porte basse, à la mesure de la stature de nos ancêtres, est peinte en jaune ocre, tout comme les contours des fenêtres. Un détail particulier retient notre attention : il s'agit de son toit. Tout comme celui de sa voisine, la maison Chavigny construite en 1683 pour Ge-

neviève Chavigny, épouse de Jean-Baptiste Couillard Sieur de Lespinay<sup>3</sup>, et reconstituée dans les années '70, ce toit mansardé est de bois, ce qui est exceptionnel. Mais commençons par le début.

L'emplacement de la maison Couillard de Lespinay accueille successivement, selon les auteurs consultés, sept maisons entre 1667 et 1975<sup>4</sup>.



Jean-Baptiste Couillard de Lespinay y réside de 1680 à 1724.<sup>5</sup> Mentionnons que Jean-Baptiste Couillard est le petit-fils de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, elle-même fille du célèbre apothicaire

[http://www.sodec.gouv.qc.ca/societe/capitale/c\\_imm.htm#29](http://www.sodec.gouv.qc.ca/societe/capitale/c_imm.htm#29)

Louis Hébert et de Marie Rollet, son épouse. Le bâtiment que nous y admirons aujourd'hui est refait en 1975 à partir d'une gravure de Jean-Baptiste-Louis Franquelin. L'année de cette gravure. 1688.<sup>6</sup> Or, à cette époque, il est encore permis d'utiliser le bois comme matériau de construction extérieur, ce qui explique que nous puissions jouir de la vue d'un détail architectural tel que ces toits de bois, car ce n'est qu'en 1727 que l'intendant Dupuy émet une ordonnance stipulant les règlements suivants :

<sup>3</sup> LEBEL, Jean-Marie *Le Vieux-Québec Guide du promeneur* Septentrion, p. 49

<sup>4</sup> GAUMOND, Michel *La Place Royale ses maisons, ses habitants* MACQ 1976, p. 59

LEBEL, Jean-Marie *LE Vieux-Québec Guide du promeneur* Septentrion, p.49

<sup>5</sup> LEBEL, Jean-Marie *Le Vieux-Québec Guide du promeneur* Septentrion, p. 50

<sup>6</sup> Ibid. note de bas de page no. 3

<sup>2</sup> Sainte Geneviève est la patronne de Paris.

- Seulement des matériaux incombustibles doivent être employés lors de l'érection extérieure des bâtiments de la ville.
- Les bâtiments doivent être dotés de deux étages ou plus au-dessus des caves voûtées.
- Les murs pignons doivent être prolongés dans le but de former des coupe-feu.
- Aucune boiserie ne doit être apparente à l'extérieur des bâtiments.
- Les cheminées doivent être logées dans des enclaves de maçonnerie.<sup>7</sup>

La documentation consultée sur la maison Couillard de Lespinay nous dévoile qu'en date du 23 octobre 1688 un marché de charpente est passé avec Jean Chesnier et que le 6 novembre de cette même année c'est un marché de maçonnerie qui est à son tour passé avec André Couteiron et Mathieu Lagrange.<sup>8</sup>

Et maintenant, qu'en est-il ? La maison Couillard de Lespinay, reconstituée, pimpante et attrayante, abrite une boutique de bijoux et d'œuvres d'art. Je dois avouer que j'ai été déçue de son aspect intérieur. Malgré le plafond bas et les poutres apparentes, il est bien difficile d'imaginer ce qu'elle a dû être à ses heures de gloire, à ses heures de vie. C'est pourquoi il vaut peut-être mieux se contenter de la contempler de l'extérieur, dans son environnement privilégié. Vers le fleuve : la rue St-Pierre et la batterie royale. Vers la falaise : le funiculaire, Petit-Champlain et l'escalier Casse-Cou. De biais : l'arrière de l'église Notre-Dame-des-Victoires. Elle est très belle cette maison, certes, mais elle est aussi entourée de nombreuses et d'égales beautés, sauf pour un détail qui lui est unique et qui fait en grande partie son charme spécial : un passage voûté, appelé Passage de la Batterie, menant discrètement, mystérieusement devrais-je dire, à l'arrière des mai-

sons de la rue Sous-le-fort et à la rue Notre-Dame. Ce passage bas, étroit, sombre est peu emprunté, car il inspire une sorte de retenue, de respect, comme s'il voulait préserver l'intimité de la maison Couillard de Lespinay. Pourtant, s'y aventurer vaut la peine. Y entendre résonner nos pas est une curieuse expérience...

Cet article a une suite : Le texte de Monsieur Guy Perron, notre personnalité du mois, dont l'ancêtre vécut jadis sur l'emplacement de la maison que nous connaissons maintenant sous le nom de Maison Couillard de Lespinay. Ne manquez pas de le lire, cet article. Il vous démontrera combien il est passionnant de personnaliser un lieu. Et comme j'aime bien avoir le mot de la fin, vous trouverez à la suite de l'article de M. Perron une mise en garde bien particulière. Je n'en dis pas plus. Que les chercheurs sérieux aillent y voir...

#### Note :

Un merci tout spécial à M. Guy Lépine, de la Société historique de Québec, pour avoir mis à ma disposition la documentation nécessaire à l'élaboration de cet article. La Société historique de Québec est située au 72, Côte-de-la-Montagne, à deux pas de l'escalier casse-cou. Allez y faire un tour; vous y rencontrerez des gens accueillants à souhait !

#### *Sources :*

GAUMOND, Michel. *La Place Royale ses maisons, ses habitants*, MACQ, 1976.

LEBEL, Jean-Marie. *Le Vieux-Québec – Guide du promeneur*, Septentrion.

*Guide Historique de Québec*, Ville de Québec.



<sup>7</sup> Ville de Québec *Guide historique et touristique* p. 74

<sup>8</sup> GAUMOND, Michel *La Place Royale ses maisons, ses habitants* MACQ 1976, p.59

## LA MAISON COUILLARD DE LESPINAY

Lot 2294 nord – 27, rue Sous-le-Fort,  
Québec

Propriété de François Peron  
de 1664 à 1668

par Guy Perron

**A**u cours de l'année 1663, Daniel Perron dit Suire se présente devant la Juridiction ordinaire à Québec pour régler des différends avec Michel Desorcis, ex-procureur du marchand rochelais François Peron. Fils naturel de Peron, « Daniel Suire » a pour mission de retirer tous les effets appartenant à Peron qui sont entre les mains de Desorcis. Une sentence de la juridiction ordinaire conduit les parties vers un arbitrage.

Le vendredi 4 avril 1664, Perron dit Suire et Desorcis conviennent sur la nomination des arbitres devant le Conseil Souverain. Pour terminer cette affaire, Desorcis déclare qu'il est prêt d'abandonner tout ce qu'il possède en Nouvelle-France pour demeurer quitte avec François Peron. Mission accomplie. À titre de procureur de son père, Daniel Perron dit Suire vient d'acquérir les droits sur une maison située sur la rue Sous-le-Fort dans la basse-ville de Québec et une terre et habitation à L'Ange-Gardien sur la côte de Beaupré.

En quoi consiste la maison de la rue Sous-le-Fort ? C'est une maison et place que Michel Desorcis a acquis, le 22 octobre 1657<sup>1</sup>, d'Étiennette Després, veuve Duplessis-Kerbodot, pour la somme de 500 livres. Cette maison a 18 pieds de front sur la rue Sous-le-Fort et joint d'un côté celle de René Maheu et de l'autre celle de Jacques Sevestre. À la suite du décès de son épouse, Desorcis déclare dans un inventaire des biens<sup>2</sup>, qu'il est propriétaire d'une place et maison en la basse-ville de Québec, acquise de Després, mais qu'il n'avait aucun contrat

d'acquisition « *attendu L'incendie & fortune du feu qui luy eSt arrivés* ». En effet, cette maison a brûlé en février 1661.

À la grande surprise de Daniel Perron dit Suire, l'huissier Pierre Biron exécute, en juillet 1667, la saisie réelle d'une maison située dans la basse-ville de Québec, propriété du défunt François Peron. Décédé en septembre 1665, François Peron doit beaucoup d'argent à ses créanciers qui tenteront de s'approprier tous ses biens tant en France, Nouvelle-France et ailleurs ! Après quelques mises aux enchères, on adjuge la maison à Charles Bazire, qui a servi de prête-nom pour Charles Amiot<sup>3</sup>. Veuve d'Amiot, Geneviève de Chavigny épouse en 1680 Jean-Baptiste Couillard de Lespinay d'où origine le nom de cette maison.

En 1667, Daniel Perron dit Suire se présente à quelques reprises devant la Prévôté de Québec pour régler des différends avec Marguerite Leboeuf, épouse de Gabriel Lemieux, qui était locataire de la maison de la rue Sous-le-Fort depuis 1664<sup>4</sup>.

Dans le « *Papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales (1667-1668)* »<sup>5</sup>, le 9 novembre 1667, il est mentionné ceci :

« Est comparu par-devant nous le dit Levasseur au nom et comme curateur élu par justice aux biens vacants en ce pays « dépendants » de la succession de feu **François Peron**, vivant marchand demeurant en la ville de La Rochelle, lequel a déclaré qu'à la dite succession appartient une maison sise en la basse-ville consistante en une chambre basse à feu, une chambre haute, une boulangerie ou four et cheminée, une petite chambre sur icelle cave et grenier, une galerie par derrière joint d'un côté les ... Maheu d'autre une place non occupée par derrière [devant ?] « la rue » dite sous le fort et par derrière la maison appartenante ... Loygnon, lequel dit Levasseur au dit nom a déclaré que les titres de concession de la dite maison ont été brûlés par



l'incendie arrivée en la maison qui occupait ci-devant la place où est de présent la dite maison rebastie et n'a pu dire ni déclaré les cens et rentes dont elle peut-être chargée, pourquoi le procureur fiscal des dits seigneurs nous a requis charger la dite place et maison de cinq sols de cens payable au jour St Rémy par chacun an tant pour le passé que pour l'avenir que le dit Levasseur au dit nom s'est soumis de payer tant pour le passé que pour l'avenir, dont acte et a signé. Signé : L.T. Chartier, Jean Levasseur et Peuvret<sup>6</sup>. »

En résumé, François Peron n'a jamais eu de titre de propriété concernant la maison sur la rue Sous-le-Fort, l'ayant obtenue par justice de Michel Desorcis. Ce dernier aurait perdu le titre de propriété en question dans l'incendie de cette maison survenue en février 1661. Cependant, la Compagnie des Indes occidentales reconnaît dans son Papier terrier, compilé en 1667-1668, que l'habitation sise aujourd'hui au 27, rue Sous-le-Fort, a été la propriété de François Peron, marchand de La Rochelle. L'historien Marcel Trudel a aussi conçu un plan de la basse-ville de Québec en 1663 localisant ladite maison de Peron au 27, rue Sous-le-Fort.

### **Chaîne des titres de la maison sise au 27, rue Sous-le-Fort (Maison Couillard – lot 2294 nord)**

Le 5 juin 1656, René Maheu vend à Martin Prévost, pour la somme de 110 livres, une portion de maison consistant en une place et charpente, contenant 18 pieds de front sur la rue Sous-le-Fort, dans la basse-ville de Québec. Mais, le 15 juin suivant, Prévost déclare avoir servi de prête-nom à Jean Baillargeon. L'emplacement est alors situé entre la maison de René Maheu et celle de Jacques Sevestre. Une maison semble s'y être élevée car, le 16 juin 1657, Baillargeon la vend pour 300 livres à Étienne Després. Cette dernière revend la maison et place le 22 octobre, à Michel Desor-

cis, pour la somme de 500 livres. En 1663, on adjuge à François Peron, marchand de La Rochelle, une maison à Québec qui a appartenu à Desorcis « qui était débiteur et reliquataire à Peron de plusieurs biens et effets. » En 1668, Charles Bazire sert de prête-nom à Charles Amiot comme adjudicataire par décret de la maison appartenant à la succession vacante de Peron.

À la mort d'Amiot, en 1669, sa veuve hérite de l'emplacement qui sera la propriété de la famille Amiot jusqu'en 1780 lorsque la maison est vendue à Joseph Rodrigues. En 1783, Rodrigues trouve la mort et ses héritiers vendent la maison à James Curchod. En 1795, le lot est vendu à l'enchère à Simon Doucet. En 1800, à l'occasion d'un échange, la maison passe aux mains de Thomas Jacobs. En 1821, Charles Smith vend la maison à George Arnold qui en sera propriétaire jusqu'en 1849. James Arnorld la vend en 1858 à Jeffrey Hale qui la revendra en 1859 à Pierre Patoine. En 1870, la maison est la propriété de James Gibb et de John Lawson Gibb. Ces derniers la vendent en 1899 à Frank Ross. En 1915, F. W. Ross hérite de la propriété, puis la vend à Joseph Samson en 1919. En 1969, la maison appartient à Blanche Roderick. Le ministère des Affaires culturelles en fait l'acquisition en 1970.

*Source* : Archives du Séminaire de Québec. Dossiers Place Royale (Maison Couillard)

## **Notes**

1. ANQ. Minutier Guillaume Audouart (22 octobre 1657).
2. ANQ. Minutier Guillaume Audouart (9 octobre 1662).
3. ANQ. Registres de la Prévôté de Québec, vol. II, fol. 9v, 10 et 11 (3 février 1668).
4. ANQ. Registres de la Prévôté de Québec, vol. I (mars-avril 1667) et Jugements et délibération du Conseil Souverain, vol. I, p. 421 (16 juillet 1667).
5. Chronica-4. Archiv-Histo.
6. Fois et hommages. Régime français, cahier I, page 11.

Sources :

Guy PERRON, *François Peron (1615-1665), marchand-engagiste, bourgeois et avitailleur de La Rochelle, Sainte-Julie*, Éditions du Subrécargue, 1998.

Marcel TRUDEL, *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.



## **MISE EN GARDE** **POUR** **CHERCHEURS SÉRIEUX**

par **Ginette Charbonneau**

**B**ien souvent, on m'a trouvée pointilleuse, sévère, «by-the-book» au sujet des sources de documentation. Sans le savoir, Guy Perron vient de me faire un somptueux cadeau : en effet, ce professionnel vient bien malgré lui, de me donner raison ! Lisez la suite et vous comprendrez.

Mon texte sur la maison Couillard de Lespinay a comme sources de références des ouvrages reconnus, valides et sérieux. Or, on y apprend que sept maisons successives furent situées sur l'emplacement concerné **entre 1667 et 1975**. Voilà. Les livres l'ont dit. Ne mettons pas en doute leurs paroles, ou plutôt leurs écrits. Des professionnels les ont écrits, ces livres. Et je ne suis qu'une amatrice... Mais étonnement, Guy Perron, qui soit dit en passant n'est pas exactement ce que j'appellerais un novice en recherche et en histoire, parle quant à lui de ... **1656** ! Cherchez l'erreur !

Erreur ? Pas vraiment. Je dirais plutôt renseignements incomplets ou omission. Les auteurs que j'ai consultés, malgré leur crédibilité, ne sont pas des sources de première main, si je puis m'exprimer ainsi. Guy Perron, en chercheur sérieux, ne s'est pas contenté comme moi

de consulter le résultat des travaux d'autres chercheurs. Je souligne en passant que mon mandat était de trouver quelques renseignements vite fait sur la maison Couillard de Lespinay et non d'en faire une étude exhaustive. Ce qui me donne peut-être une excuse, car mes recherches à moi aussi sont généralement basées sur des documents d'archive. Au fait, non, je n'ai pas d'excuse. J'aurais dû faire comme Guy Perron qui lui est remonté aux sources primaires, c'est-à-dire aux documents d'archive que sont les actes notariés. Ainsi ses informations sur les années sont-elles beaucoup plus fiables que celles trouvées dans les ouvrages consultés.

Morale de l'histoire ? Ne vous fiez à personne en recherche. N'allez pas mal interpréter mes écrits ! Je ne tiens qu'à vous rappeler que l'erreur est humaine. Et même les plus grands, les plus sérieux et les plus méthodiques en commettent, malgré leur rigueur et leur honnêteté. Ces gens, ces professionnels qui écrivent l'histoire, ont une variété énorme de sources à consulter et étant donnée l'ampleur de leur tâche, il est presque normal qu'ils ne puissent vérifier tous les points de détails. Et il suffit qu'un auteur commette une erreur, aussi légère soit-elle, et qu'un autre auteur se fie aux résultats des recherches du précédent pour qu'une imprécision ou qu'une omission ne vienne se répéter ad vitam aeternam. Vous avez lu mon article *Controverse autour d'un moulin* dans la revue du mois de février ? Un ami me disait dernièrement : « Je crois que tu sautes un peu vite aux conclusions en suggérant de ne se fier qu'aux professionnels... Je suis plutôt d'avis qu'il ne faut se fier qu'à soi-même... »

Remontez donc aux véritables sources. En plus d'être ainsi assuré d'avoir « l'heure juste », vous y prendrez très rapidement un très grand plaisir.



## PAS SI BETES, CES HISTOIRES... !

par **Ginette Charbonneau**  
en collaboration avec  
**Jules Guérard**

**U**ne de mes priorités, malgré le travail et les tâches connexes qui s'y rattachent, consiste à être le plus fidèle possible à mes rendez-vous galants. Je vous vois d'ici hausser les sourcils, légèrement choqués peut-être, devant un tel langage... Ne craignez rien, c'est de la recherche que je parle! L'expression « rendez-vous galant » vous surprend ? Pourtant, il s'agit bien d'une histoire d'amour où chaque rencontre est synonyme de découverte, d'étonnement, de plaisir et d'inspiration. Ainsi, il y a quelques semaines, aux Archives nationales du Québec à Montréal, j'étais à lire les résumés des *Dossiers de la Juridiction Royale de Montréal, 1693-1760* quand mon attention fut attirée par le nombre respectable de causes impliquant des animaux, ce qui est en soi une preuve de leur importance dans la vie de nos ancêtres. Tellement que le goût me prit d'en faire un article. Désirant connaître les opinions avant d'aller plus avant dans ce projet, j'en soumis l'idée par courriel à quelques-uns des collaborateurs de la revue. À mon plus grand plaisir, Jules Guérard, toujours prêt à partager, m'offrit de me fournir des documents tirés d'actes notariés impliquant aussi la présence d'animaux. Fouillant ma réserve personnelle de « papiers de famille », j'en découvris aussi quelques-uns pouvant s'ajouter aux siens. Ce qu'il résulte de cette recherche et de ce partage ? Un bref échantillonnage d'événements variés où les animaux, souvent sources de conflits, et toujours symboles de valeur monétaire, furent présents sur une période de 112 années. Alors, si le sujet vous intéresse, lisez la suite et vous y trouverez, en ordre chronologique, quelques histoires... pas si bêtes !

- 27 janvier 1667

**Hilaire Chardonneret**, en proie à une vive colère à cause de dégâts causés par le **CHIEN** du **Sieur Fournier**, attaque par erreur celui de **Jean Poitras**, le frappant à coups de hache. La cause est portée devant la Prévôté de Québec et il en ressort que si le chien décède ou ne peut plus servir à traîner, Hilaire Chardonneret devra payer la somme de 20 livres. Si le chien s'en remet, 10 livres suffiront. De plus, 10 livres d'amende supplémentaire devront être versées, dans un cas comme dans l'autre, aux pauvres de l'hôpital...<sup>9</sup>

- 3 novembre 1674

**Jean Dudouyt**, prêtre du séminaire de Québec, agissant au compte de la fille de **Nicolas Leroy**, accorde pour trois ans le bail à loyer d'une **VACHE** laitière à « poil rouge » (sic) à **Martin Guérard**, habitant demeurant à la Côte de Beaupré, paroisse de Château-Richer. Le Montant du loyer ? 15 livres tournois par année...<sup>10</sup>

- 18 octobre 1696

**Louis Fortier**, de Lachine, porte plainte contre **Jean Lecomte**, meunier du même endroit, et sa femme **Marie Lat**. Un malheureux **COCHON**, appartenant à Fortier aurait été tué par le meunier à cause des dommages faits à ses récoltes d'avoines...<sup>11</sup>

- 22 mars 1697

**Claude Volant de Saint-Claude** et **Pierre Volant de Saint-Claude** ont acheté et payé quatre **BOEUFs** à la **Dame de Saurel**. Malgré cette transaction, celle-ci les vend à **Nicolas Le-**

<sup>9</sup> Prévôté de Québec, cause du 27 janvier 1667

<sup>10</sup> ANQM, Greffes du notaires Romain Becquet, sur micro-film

<sup>11</sup> Dossiers de la Juridiction Royale de Montréal (1693-1760), présentés par Joe F. Holzl, ANQM No. dossier : TL4, S1 003-0183

**comte**, boucher. Claude et Pierre placent alors une requête pour faire saisir les bêtes...<sup>12</sup>

- 29 mai 1697

Un marché est conclu entre **Jean Petit, Sieur de Boismorel** et **André Marcil dit L'Espagnol**. Ce dernier est ainsi chargé de la garde, de l'hivernage et de la vente d'**ANIMAUX**. Jean Petit tardant à payer son dû à Marcil dit L'Espagnol, la cause est déposée en justice et ce sont **Henri Catin** et **Pierre Chauvin** qui sont désignés comme arbitres...<sup>13</sup>

- 6 mars 1699

**Jacques Cauchois** emprunte à l'automne 1698 un **BOEUF** « à poil noir » (sic) à **Paul Bouchard** pour faire ses travaux. La bête est probablement très efficace, car Bouchard doit intenter une cause à Cauchois pour la récupérer. Le cas est, semble-t-il réglé à l'amiable, les enfants Bouchard reprenant le bœuf sans autres problèmes...<sup>14</sup>

- 4 février 1701

**Pierre Goguet**, de la Côte Saint-François à Montréal, désire être remboursé par **Jacques Aubuchon dit Lespérance** pour la valeur d'une **POULICHE** et d'une **CAVALE** (jument de race) qui ont dû être abattues suite aux blessures qu'elles subirent quand le pont situé sur la devanture de la terre d'Aubuchon dit Lespérance s'effondra. **Paul Tessier dit Lavigne**, **Charles Alavoine** et **Mathurin Guillet** servent d'arbitre...<sup>15</sup>

- 6 avril 1702

**René Cuillierier** de Lachine réclame en justice la saisie d'une **VACHE** à **François Lory** fils et son frère **Martin Lory** en guise de remboursement de dettes contractées par eux et leur défunt père, également appelé **François Lory**...<sup>16</sup>

- 18 septembre 1703

**Louis Ledoux** et son fils **Jacques Ledoux**, du Cap de Varennes, sont accusés d'avoir attaqué **Jacques Brunel**, également du Cap de Varennes, à coups de fourche et de bâton. La raison de cette attaque virulente ? Les **BESTIAUX** (sic) des Brunel paissent sur la devanture de la terre des Ledoux sans leur autorisation...<sup>17</sup>

- 3 octobre 1703

**Marie-Anne Lamarque**, représentant son mari **Jean-Baptiste Nolan**, marchand, fait requête en justice pour que **Jean-Baptiste Ménard**, économe de l'Hôtel-Dieu, leur rende le **GRAND COCHON** (sic) qui leur appartient. Trop tard cependant, car celui-ci a déjà été tué, débité et mangé. Ménard devra donc rembourser la valeur de la bête...<sup>18</sup>

- 23 mars 1733

**Charles Guérard**, contre-maître des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, répand la rumeur que **Joseph Lemay dit Poudrier**, boucher, a volé un **BŒUF** de 600 livres (sic) et qu'il en a même vendu la peau à un tanneur. Outragé, Lemay dit Poudrier réclame 300 livres de dédommagement pour les torts irréparables causés à sa réputation...<sup>19</sup>

- 6 octobre 1749

À l'occasion du mariage de **Marie Guérard** avec **Pierre Deblois**, de la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, deux **BŒUFS**, une

<sup>12</sup> Ibid.No. dossier : TL4, S1 004-0203

<sup>13</sup> Ibid.No. dossier : TL4, S1 004-0210

<sup>14</sup> Ibid. No. dossier : TL4, S1 006-0327

<sup>15</sup> Ibid. No. dossier : TL4, S1 010-0473

<sup>16</sup> Ibid. No. dossier : TL4, S1 012-0569

<sup>17</sup> Ibid. No. dossier : TL4, S1 015-0700

<sup>18</sup> Ibid. No. dossier : TI4, S1 015-0707

<sup>19</sup> ANQM, Collection des pièces judiciaires notariales, pièce no. 3810, sur micro-film

**VACHE** et une **BREBIS** sont offerts au couple en guise d'une part de dot par **Charles Guérard** et **Magdeleine Lepage**, père et mère de la future mariée...<sup>20</sup>

• 23 mars 1779

**Pierre Charbonneau** et **Marie-Madeleine Lacroix**, tous deux résidents de la paroisse de l'Immaculée-Conception du Petit Saint-Ours projettent de s'unir. Passant chez le notaire, il est spécifié dans leur contrat de mariage que Pierre donnera en cadeau à Marie-Madeleine une **VACHE** « qui ne meure point » (sic), de même que 20 livres de lard salé et vingt livres de bœuf...<sup>21</sup>

Alors, pas si bêtes ces petites histoires, n'est-ce pas ? Après tout, on ne peut pas toujours parler de gens célèbres et de grandes causes...

En terminant, un gros merci, Jules, pour l'aide précieuse que tu m'as apportée en me fournissant tant d'idées et tant de matériel... et en me servant de « mémoire » ! D'ailleurs j'allais oublier de transmettre à nos lecteurs cette intéressante trouvaille que tu as faite dans *Il y a toujours une première fois ! Éphémérides des premiers événements* de Robert Prévost (Éditions Stanké, 1994) : La première société locale de protection des animaux aurait été fondée à Montréal le 8 février 1869 suite à une assemblée publique. Sir John Young, gouverneur général du Canada, Sir Narcisse Belleau, ancien lieutenant-gouverneur du Québec, Sir John A. Mac Donald, premier ministre du Canada et P.-J. Chauveau, premier ministre du Québec formèrent le groupe de patronage de cette cause. La Société étant créée, William Workman, alors maire de Montréal, en devient le premier président. Et l'histoire continue...



<sup>20</sup> ANQM, Greffes du notaire Joseph Fortier, sur micro-film

<sup>21</sup> ANQM, Greffes du notaire F-P Cherrier, sur micro-film



## ARMES

par Claude d'Ampleman

**P**lusieurs familles ne trouvant pas les armes d'origine de leur ancêtre adoptent un blason canadien. Mais mon expérience à l'appui, les blasons canadiens sont les pires blasons que je n'aie jamais rencontrés. Aucun respect des règles concernant les émaux et métaux, la forme et dimension et les meubles ne sont pas mieux.

Il y a des règles à respecter à la création des armoiries. L'écu ainsi que les pièces honorables doivent respecter une dimension précise, ne pas mettre émaux sur émaux ni métal sur métal. L'héraldique est une science très complexe.

Plusieurs achètent sur Internet des armoiries de leur famille, mais attention, MÉFIANCE !

La plupart de ces vendeurs ne pensent qu'à l'argent, donc, même s'ils n'ont pas les armes de votre ancêtre, ils en créeront de toute pièce pour vous satisfaire. J'ai vu dans une boutique à Québec, un client demander les armes Lacroix. On a imprimé ces armes que j'ai vues, mais celles-ci n'étaient pas les armoiries de l'ancêtre des familles Lacroix québécoises.

Il n'y a qu'une façon de faire pour vous assurer que les armes que vous trouvez sont réellement celles de votre ancêtre. Faites une recherche généalogique très poussée. Plus vous reculerez dans le temps, mieux ce sera. Vérifiez les armoriaux et nobiliaires format livre ou Internet. Plusieurs sont disponibles pour consultation dans les bibliothèques ou associations généalogiques. Certaines sont encore disponibles pour la vente chez les antiquaires, les libraires qui ont pignon sur rue ou sur Internet. Plusieurs sites Internet ont des armoriaux gratuits à votre disposition. Dans votre recherche, vérifiez toutes les variantes possibles du patronyme incluant la

particule, le, la, de, du, de la, des etc... (Exemple: Thériault se retrouve aussi sur Théo, Goltro pour Gaudreau). Il faut savoir qu'à cette époque, la grammaire ainsi que les règles d'écriture n'étaient pas encore implantées. Au début de la colonisation de la Nouvelle-France, plusieurs ne savaient pas écrire ou écrivaient au son, les curés inclus. Plusieurs familles ont adopté le surnom et/ou prénom comme nom de famille, tel les Guay qui était à l'origine Guiet.



## MARIAGE NON VALIDE

par **Serge Goudreau**, maître généalogiste

**S**i les futurs époux se marient et omettent de déclarer une parenté, sont-ils légitimement mariés ? Non, et ils doivent faire réhabiliter leur mariage. Louis Gauthier et Joseph Perron se marient à Deschambault en 1810, et le curé découvre après 12 ans de mariage une parenté du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré. Le mari s'est rendu à l'Archevêché de Québec et l'Évêque l'a trouvé : «... *extrêmement docile, et nous sommes convenus que de ce moment il se sépare de lit d'avec Joseph Perron avec laquelle il affirme n'avoir point eu de commerce depuis un mois, qu'ils iraient tous deux à confesse dans le plus court délai, que quand vous les trouveriez suffisamment préparés, vous leur feriez renouveler leur consentement de mariage dans la sacristie devant vous et deux témoins de leur choix* ».

Source : GAGNON, Serge. *Mariage et famille au temps de Papineau*, PUL, 1993, p. 33

- Un livre fort intéressant sur l'histoire du mariage au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle.



**L'ex éditeur de GSF rencontre la Personnalité du mois d'août 2002, Paul A. Simard de Trois-Rivières, lors d'un dîner au St-Hubert de Berthier.**



## EXÉCUTIONS CAPITALES DEPUIS 1918

<u>Nom des condamnés</u>	<u>Date de l'exécution</u>
LAVALLÉE, Alexandre	le 12 août 1927
GERMAIN, Ulric	le 10 juin 1927
GAETANO, Pepitone	le 11 janvier 1929
CHABOT, Joseph	le 8 février 1929
NESSIER, Ernest	le 30 août 1929
VIAU, Marie Beaulne	le 23 août 1929
LEFEBVRE, Philibert	le 23 août 1929
MÉNARD, Lawrence	le 20 décembre 1929
MÉNARD, Norman	le 20 décembre 1929
LARADELLO, Salvatore	le 11 juillet 1930
CORTLAND, Ray ( alias Royle )	le 17 octobre 1930
BELISLE, Paul	le 19 décembre 1930
BUREAU, Alphonse	le 20 novembre 1931
POLIQVIN, Antonio	le 20 février 1931
CASSIDY, Austin	le 8 avril 1932

Source : Annuaire du Québec 1972

